
Séance du mardi 25 juin 2024

Date de la convocation : 18 juin 2024

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Présents : 37

**Présents non votants :
4**

Présents votants : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Alain CHAUDRON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Patrick GROSS, Jean-Marc ILIC, Chantal JEANSON LAMBERT, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Christophe LANG, Raymond LECLERC, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Pierre-Louis MOLITOR, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE, Christine POLMARD

Représentés : 6

Votants : 43

Représentés : Cédric GARAT représenté par Josiane BIGUINET, Marie-Cécile GEORGE représentée par Martine AUBRY, Clarisse JACQUET représentée par Sabrina DEJEAN, Françoise KLEIN représentée par Lidwine LINARD, Vincent LOMBART représenté par Marie-Claude MICHEL, Anne RAMAND représentée par Sylvain OBARA

Excusés : Jean-Louis ADRIAN, Viviane DOLIZY, Régis SOLTISIAK, Félix WALDBILLIG

Absents : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULOY, Béatrice DENIS, Pascal FARCAGE, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, Serge GAUGUIER, Armelle GONDOUIN, Julien GUYOT, Raphael HUMBERT, Jean-Marie HURAUT, Marie-Thérèse HURAUT, Sylvine JOSSELIN, Frédéric MANGIN, Caroline MARCHAND, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Céline PHILIPPOT, Nathalie PHILIPPOT, Julien PINET, Yannick SANGNIER, Dominique SCHERMANN, Francis WITZ, Angélique THILL

Secrétaire de séance : Thierry RAMAND

DE_2024_072 - Objet : Promotion du compostage par l'achat groupé de composteurs, de guides compostage, de bioseaux avec le SMET à destination des communes, des habitants - Demande de subvention au Département

Date de transmission de l'acte: 26/06/2024

Date de réception de l'AR: 26/06/2024

055-200066140-DE_2024_072-DE

A G E D I

La Présidente expose,

Vu la loi n°2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Vu la délibération n°DECC_201712_170 du 18 décembre 2017 concernant l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers de la Meuse

Vu la délibération n°DECC_2020_054 du 23 juin 2020 concernant l'achat groupé de composteur en lien avec le SMET

Vu la délibération du SMET en date du 13 février 2024 fixant les tarifs des composteurs et du matériel associé

Vu le vote du budget primitif 2024 du budget OM du 11/04/2024

Considérant l'obligation réglementaire de trier à la source les biodéchets au 01/01/2024 et la demande croissante de composteurs sur le territoire, la Communauté de Communes poursuit sa politique de promotion du compostage individuel avec l'acquisition de composteurs en bois et en plastique pour un montant de 7 414 € TTC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le Règlement 2024 de l'appel à projet du Département de la Meuse, annexé à la présente délibération
- De solliciter le Département pour une aide allouée à un taux maximal de 50 % du montant de l'opération d'achat groupé soit 3 707 € maximum, selon les termes du règlement annexé à la présente délibération, sans récupération de TVA sur la valeur ajoutée.
- D'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY